



# CAPT' GREAU

## Captage de **BALBIGNY**



### SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES PUIITS DE CHASSAGNY

Le graphique ci-dessous montre l'évolution mensuelle des nitrates depuis 2012 pour chaque ressource en eau par rapport aux mesures des concentrations en 2020 :

Les concentrations 2020 sont en dessous des moyennes mensuelles depuis 2012 pour F2 et P3 mais à la hausse par rapport aux moyennes des années précédentes pour P2.

Ces résultats sont à relativiser compte-tenu des faibles pluies sur l'année 2020 qui ont limité le lessivage des nitrates !

Concentration en nitrates des puits de Balbigny moyennes mensuelles 2012-2020 et concentrations 2020



### L'ACTUALITE DU CAPTAGE DE BALBIGNY

☑ Diviser par 3 le coût de mes semences de méteils ?

☑ Réduire le travail du sol pour limiter l'érosion et gagner en temps de travail ?

☑ Échanger et partager mes expériences et pratiques en collectif ?

Un collectif d'une quinzaine d'agriculteurs du secteur s'est constitué autour de la thématique « conservation du sol-méteils » suite à la commande groupée de semences et à la formation « fertilité du sol » organisées en 2020. Un groupe WhatsApp a été créé pour échanger plus facilement et partager ses expériences.

#### Qu'est-ce qui est prévu en 2021 autour de cette dynamique ?

➔ Ce collectif qui émerge va poursuivre ses expériences et essais et les partager collectivement lors de différents « bouts de champs » tout au long de la campagne. Le groupe reste ouvert pour accueillir des agriculteurs voisins qui partageraient la même thématique.

➔ La commande groupée de semences de méteils (en conventionnel et en bio) va se renouveler pour les semis d'automne 2021. Pour participer : rendez-vous au bout de champs prévu **le 30 avril à Violay** pour rejoindre la dynamique collective. Les commandes seront passées fin juin pour une livraison et une répartition des semences prévue fin août/septembre.



## Suivi de pousse de l'herbe dans le cadre du groupe « prairies »

Deux suivis de pousse de l'herbe sont réalisés en 2021 par Loire Conseil Elevage : dans un système allaitant sur le captage de Balbigny et dans un élevage laitier sur le captage de Violay. Les données recueillies seront présentées en fin d'année pour le bilan de la saison de pâturage.

Le bulletin d'information sur les prairies, édité par Loire Conseil Elevage et la Chambre d'Agriculture, vous est aussi adressé toutes les semaines par mail. Cet outil vous permet de piloter vos pratiques sur les prairies en lien avec des données météo ou des conseils techniques.



### Pourquoi participer au groupe prairies ?

- Améliorer la valorisation et le rendement des prairies
- Diminuer le coût alimentaire sur votre exploitation
- Être accompagné pour optimiser ses pratiques de pâturage

### Pour qui ?

Ce groupe s'adresse à tous les éleveurs laitiers ou allaitants, qui souhaitent échanger entre agriculteurs et être accompagnés par Loire Conseil Elevage. Le contenu des apports techniques peut-être adapté en fonction des besoins des agriculteurs du groupe.

## PLANTER DES HAIES grâce aux aides du plan de relance !

Le dispositif « plantons des haies » issu du plan de relance vient de sortir !

L'objectif est clair : inciter les agriculteurs et leurs structures accompagnatrices à engager des dynamiques de replantation de haies et d'arbres champêtres.



### Bénéficiaires des aides à l'investissement :

- Tous les agriculteurs, personnes physiques ou morales (GAEC, EARL, SARL)
- Les groupements d'agriculteurs, notamment CUMA composées à 100% d'agriculteurs et GIEE agricoles

### Taux d'aide

- 100% des dépenses d'investissements non productifs pour la plantation d'arbres alignés ou de haies sur les surfaces agricoles.
- Barèmes de financement (à titre indicatif) :
  - Min 100 ml de haie pour déposer un projet
  - Pour une haie 1 rang avec clôture fixe électrique : 12 €/ml
  - Pour une haie 2 rangs avec clôture fixe électrique : 15,5 €/ml

### Travaux éligibles

- Travaux de préparation de chantier : préparation du sol, clôtures...
- Travaux liés à la plantation : achat et mise en place des plants pour les haies (1 ou 2 rangs) et d'alignements d'arbres intra parcellaires, protections, paillage biodégradable.
- Travaux d'entretien sur les haies et arbres implantés (taille de formation, regarnissage, etc.) pour une durée maximale de 3 saisons de végétation (interventions avant le 31 mars 2024).

Le porteur de projet qui souhaite planter via ce dispositif d'aide doit obligatoirement passer par une structure accompagnatrice « labélisée » via ce dispositif pour :

- Le conseil technique pour l'élaboration de son projet de plantation
- La commande des plants (certifiés « végétal local ») et fournitures nécessaires,
- Déposer sa demande de subvention auprès de la DDT,
- L'accompagnement technique à l'entretien pendant 3 ans
- L'accompagnement tout au long du projet sera réalisé à titre gratuit par la structure labélisée auprès des agriculteurs volontaires.

## A noter !

Loire Forez agglomération dans le cadre des actions d'animation sur les captages va déposer une candidature pour être labélisée d'ici le 17 mai 2021. Si vous avez des projets de plantation d'ici à 3 ans je vous invite à me contacter pour déposer vos demandes de financements sans tarder... car premiers arrivés premiers servis !\*

\*(sous réserve que notre candidature soit retenue)

# DES PRATIQUES À LA QUALITÉ DE L'EAU

Comment réduire les transferts de polluants sur une aire de captage ?

Orage d'été



Favoriser les haies pour limiter le ruissellement et l'érosion.

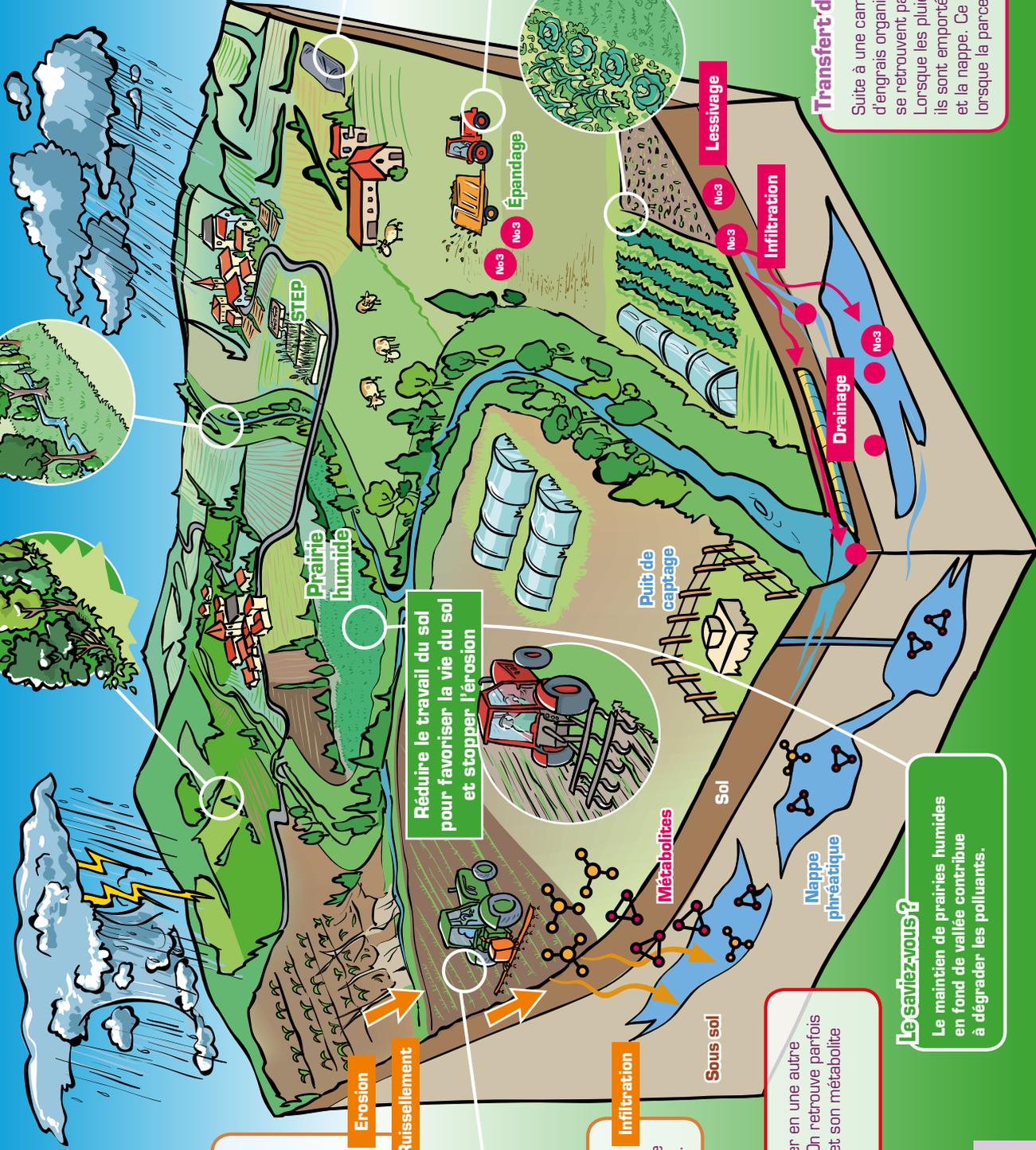


Maintenir les bandes tampons et la ripisylve en bord de cours d'eau.

Pluies d'automne / hiver

**Tous les habitants du territoire sont aussi concernés !**

Les surfaces bétonnées favorisent le ruissellement. Pour cela les collectivités sont engagées dans des démarches zéro phyto. Elles sont aussi garantes du bon fonctionnement des stations d'épurations qui traitent les eaux usées collectives. Les lessives, les médicaments sont aussi des composants que l'on peut retrouver dans l'eau. Nous sommes donc tous concernés par la préservation de la ressource !



**Adopter des bonnes pratiques de stockage des fumiers et composts au champ.**

**Raisonnement des apports d'engrais au plus près des besoins des cultures.**

**Maintenir une couverture permanente des sols.**

**Réduire le travail du sol pour favoriser la vie du sol et stopper l'érosion**

**Transfert des produits phytosanitaires**

Lors de pluies importantes, les substances phytosanitaires sont emportées par le ruissellement à la surface du sol avant d'atteindre la rivière. Ce phénomène entraîne aussi l'érosion des sols.

**Raisonnement des pratiques phytosanitaires et adoption de techniques alternatives**

**Infiltration**

L'eau s'infiltré dans le sol vers la nappe en emportant les produits phytosanitaires, avec une persistance plus ou moins importante dans le sol.

Les molécules peuvent se transformer en une autre substance qu'on appelle métabolite. On retrouve parfois la molécule phytosanitaire appliquée et son métabolite dans les eaux.

**Lesaviez-vous ?**

Le maintien de prairies humides en fond de vallée contribue à dégrader les polluants.

**Transfert des nitrates**

Suite à une campagne culturale et l'apport d'engrais organiques ou minéraux, les nitrates se retrouvent parfois en excès dans le sol. Lorsque les pluies d'automne sont suffisantes, ils sont emportés par lessivage vers la rivière et la nappe. Ce phénomène est accéléré lorsque la parcelle est drainée.



# ALERTE QUALITÉ DE L'EAU

## les métabolites du S-métolachlore dans nos captages !

Le S-métolachlore est une molécule phytosanitaire soluble dans l'eau que l'on retrouve régulièrement dans les eaux superficielles et souterraines. Métolachlore ESA et OXA, sont des molécules de dégradation du S-métolachlore appelés « métabolites » (cf illustration sur le devenir des pesticides dans l'eau).

Dans les dernières analyses qualité de l'eau, on retrouve ces métabolites dans nos captages à des seuils dépassant la limite réglementaire autorisée ! Contrairement à la substance active, ces métabolites sont persistants dans l'eau et les filières de traitement actuelles ne permettent pas d'éliminer ce type de molécule. Pour autant l'eau peut continuer à être distribuée car le risque sanitaire ne justifie pas de restriction de son usage. Néanmoins, cette situation met en avant la nécessité d'agir pour la protection de la ressource en eau.

Dès cette campagne 2021 : Des contrôles renforcés vont être mis en place dans l'eau distribuée de nos captages. Nous vous invitons donc à **NE PLUS UTILISER** de produits contenant cette molécule pour le désherbage de vos maïs sur les parcelles situées dans les aires de captage, avec un dosage maximum à 1000g/ha sur les autres parcelles !

Vos distributeurs locaux ont été associés à la problématique du S-métolachlore dans les captages et partagent ces recommandations. Faites appel à eux pour vos diagnostics parcellaires.

### Quels produits contiennent du S-métolachlore ?

C'est une substance herbicide à action racinaire et antigraminées. Il peut être utilisé du pré-semis à la post-levée précoce sur maïs. Il se retrouve principalement dans les produits homologués suivants : Mercantor Gold, Dual Gold, Camix, Calibra.

## ALTERNATIVES À L'UTILISATION DU S-MÉTOLACHLORE : Des solutions possibles

### Leviers agronomiques

La maîtrise de l'enherbement d'une parcelle passe d'abord par la mise en œuvre de leviers agronomiques pour limiter les levées d'adventices : Rotation, couverture du sol pour l'interculture avant maïs, date de semis adaptée...

### Désherbage mécanique

La herse étrille ou la houe rotative, peuvent être utilisées en plein en pré-semis jusqu'à 3-4 feuilles du maïs. Ce sont des outils efficaces sur les jeunes adventices annuelles, du stade fil blanc à 1 feuille, voire 2 feuilles pour les dicotylédones. Le binage peut être utilisé en inter-rang en post levée jusqu'au stade 8-10 feuilles du maïs.



Bineuse-source SIMA Coise

Le désherbage mécanique reste aujourd'hui peu développé sur les parcelles cultivées des côtesaux. C'est un point que nous allons travailler avec nos partenaires techniques pour organiser des démonstrations de houe rotative et de bineuses adaptées aux pentes afin de trouver du matériel qui réponde à vos contraintes de parcelles.

### Bonnes pratiques de pulvérisation

- Utiliser des buses à injection d'air homologuées réduction de dérive
- Bande enherbée de 5 m minimum en bordure de cours d'eau
- Bonne gestion des fonds de cuve
- Hygrométrie entre 60 et 95 %
- Vent < à 3 Beaufort (19 km/h)

### Désherbage chimique ou mixte

- Identifier les adventices présents sur la parcelle permet de choisir le produit adapté.
- Sans graminée, il est inutile d'utiliser des produits complets !
- Intervenir sur des adventices très jeunes et avec une hygrométrie adaptée (le matin par exemple) permet de réduire les doses homologuées jusqu'à 1/3 !



### Quali'Cible

Pour permettre de situer les parcelles à enjeu eau Syngenta a mis au point un outil Quali'Cible. L'application vous indique les doses et les pratiques recommandées en fonction de l'herbicide choisi et de la culture sur l'ensemble de votre parcellaire. Connectez-vous sur : [www.syngenta.fr/quali-cible](http://www.syngenta.fr/quali-cible)

## L'AGENDA DU CAPTAGE

**30 avril**  
Visites bout de champs sur les méteils à Violay

**Avant le 31 Mai**  
Contacter l'animatrice du captage pour bénéficier des financements de haies via plan de relance

**Fin juin**  
Rencontre technique bilan des méteils ensilage et retour quantités pour commande groupée de méteils

**Fin août/ septembre**  
Distribution des semences de méteils aux agriculteurs inscrits à la commande groupée

**Novembre**  
Formation à l'entretien et la plantation de haies

**Automne**  
Bilan pousse de l'herbe printanière et valorisation des repousses d'automne

Pour plus d'informations et pour participer aux actions, contactez :

**Marjorie TISSOT**, animatrice du contrat de captage de Balbigny  
Tél. 04 77 89 37 92 – 06 08 34 71 19  
Mail : [marjoretissot@loireforez.fr](mailto:marjoretissot@loireforez.fr)

**Partenaires techniques :**

**Partenaires financiers :**